



GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
BRUSSELSE HOOFDSTEDELIJKE REGERING

Conseil des ministres – 15 MAI 2025

ODJ	SYNTHESE
Point 1 Cabinet proposant : R.V. Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 30 avril 2025.	/
Point 2 Cabinet proposant : R.V. Communication au Parlement bruxellois des décisions du Conseil des Ministres du 30 avril / 2025.	/
Point 3 Cabinet proposant : R.V. Octroi d'une subvention de 1.542.000 euros à la Fondation CIVA pour les mois de janvier, février, mars, avril, mai, juin 2025, dans le cadre du contrat de gestion 2024-2028	Afin de pérenniser la structure et ses missions, le Ministre-Président Rudi VERVOORT propose au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de marquer son accord sur l'octroi d'une subvention limitée à 1.542.000 € sur l'allocation budgétaire 39.155.08.01.4170 (poste budgétaire 39.155.10) à la Fondation CIVA pour les mois d'avril, mai et juin 2025 et ce conformément au souhait du Gouvernement de déroger aux dispositions du contrat de gestion 2024-2028.

Point 4 Cabinet proposant : R.V. Affectation pour l'année 2025 de 55.000.000 d'euros provenant du « Fonds Sommets / Européens » et étant destinés à contribuer à la réalisation du Plan global de Sécurité et de Prévention.	
Point 5 Cabinet proposant : R.V. Retrait et renonciation de la décision d'attribution du marché de nettoyage pour la gestion, / l'entretien et l'exploitation des installations et équipements techniques.	
Point 6 Cabinet proposant : E.V. BMB/DAOM-DOOM/S24.208 : Convention entre la Région de Bruxelles Capitale et Brulocalis relative à la collaboration avec les pouvoirs locaux pour la contribution à la mise en œuvre de la politique régionale de mobilité pour l'année 2025 Procédure de coopération horizontale non-institutionnalisée	Sur proposition de la Ministre Elke Van den Brandt, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé d'approuver la convention concernant le programme spécifique défini entre Bruxelles Mobilité et Brulocalis relatifs aux activités de mobilité.
Point 7 Cabinet proposant : E.V. BMB/DAOM-DOOM/S25.208 : « Baromètre de satisfaction des clients de la STIB 2025 » Marché de services – Procédure ouverte Approbation du cahier spécial des charges	Sur proposition de la Ministre Elke Van den Brandt, le Gouvernement bruxellois a approuvé le cahier spécial des charges n° BMB/DAOM-DOOM/S25.208 « Baromètre de satisfaction des clients de la STIB 2025 ».

Point 8 Cabinet proposant : A.M. Octroi d'une subvention à l'asbl ProVeg pour son projet Veggie Uni, Réf : SUB/2025/ProVeg/VeggieUni/P1	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention à ProVeg pour son projet Veggie Uni. L'asbl Pro Veg (anciennement nommée EVA (Ethisch Vegetarisch Alternatief) est une association dont l'objectif est la promotion de l'alimentation végétarienne. Elle propose à cet effet des activités de sensibilisation du grand public, mais aussi des professionnels du secteur de l'alimentation et de l'Horeca. En 2025, l'asbl ProVeg oriente son travail autour des universités et des hautes écoles, afin de viser plus directement un public jeune : le projet vise à renforcer l'offre alimentaire veggie sur les campus et à développer une communauté universitaire sensibilisée à la thématique de l'alimentation végétale
Point 9 Cabinet proposant : A.M. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale portant désignation de quatre nouveaux membres au Conseil de l'Environnement pour la Région de Bruxelles-Capitale.	Le Gouvernement, sur proposition d'Alain Maron, Ministre en charge d'Environnement et de la Politique de l'Eau, a décidé de désigner quatre nouveaux membres effectifs (Mmes Lisa THIBAUT et Elodie D'HALLUWEYN) et suppléants (Mme Ophélie LEROY et M. Jean-Michel RENIERS) issus de Brulocalis au Conseil de l'Environnement pour la Région de Bruxelles-Capitale.
Point 10 Cabinet proposant : A.M. Agence Régionale pour la Propreté – Publication d'un Marché public ayant pour objet la fourniture échelonnée de combustibles routiers (BP 24/2489)	Sur proposition du Ministre Alain Maron, Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a donné son accord pour la publication d'un cahier spécial des charges de l'Agence Régionale pour la Propreté ayant pour objet la fourniture échelonnée de combustibles routiers (BP 24/2489)

Point 11 Cabinet proposant : A.M. Approbation de la présente liste des projets de marchés publics supérieurs à 160.000 euros / pendant la période de prudence budgétaire dans le cadre des affaires courantes de l'Agence Bruxelles-Propreté.	
Point 12 Cabinet proposant : S.G. Présentation du projet d'ordonnance portant approbation du compte général de l'entité / régionale pour l'année 2023.	
Point 13 Cabinet proposant : B.C. Approbation des dépenses pour marchés publics supérieurs à 160.000 euros – Paradigm – pour lancement de Ressources CRM Q3 et Q4 2025	Sur proposition du Ministre Bernard Clerfayt, le Gouvernement approuve, dans le cadre des affaires courantes, le marché public supérieur à 160.000EUR pour Paradigm pour le lancement des Ressources CRM Q3 et Q4 2025 repris en annexe.
Point 14 Cabinet proposant : N.B. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention de 103.000,00 euros à la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale pour le fonctionnement des Conseils Consultatifs des Locataires en 2025	Sur proposition de la Secrétaire d'Etat au Logement, Nawal Ben Hamou, le Gouvernement a approuvé l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention de 103.000,00 euros à la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale pour le fonctionnement des Conseils Consultatifs des Locataires en 2025

Point 15 Cabinet proposant : N.B. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention de 75.000,00 euros à la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif au développement d'installations photovoltaïques sur les logements sociaux gérés par les Sociétés Immobilières de Service Public	Sur proposition de la Secrétaire d'Etat au Logement, Nawal Ben Hamou, le Gouvernement a approuvé l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention de 75.000,00 euros à la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif au développement d'installations photovoltaïques sur les logements sociaux gérés par les Sociétés Immobilières de Service Public
Point 16 Cabinet proposant : N.B. Projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention d'un montant de 489.640,40 euros au Fonds du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale pour couvrir les dépenses en lien avec la mise en œuvre du programme de Garanties Locatives en 2025	Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale approuve l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention d'un montant de 489.640,40 euros au Fonds du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale pour couvrir les dépenses en lien avec la mise en œuvre du programme de Garanties Locatives en 2025.
Point 17 Cabinet proposant : N.B. Projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention d'un montant de 637.000,00,00 euros au Fonds du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale pour couvrir les dépenses en lien avec la mise en œuvre de l'Alliance Habitat en 2025	Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale approuve l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention d'un montant de 637.000,00 euros au Fonds du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale pour couvrir les dépenses en lien avec la mise en œuvre de l'Alliance Habitat en 2025.

Point 18 Cabinet proposant : N.B. Projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention pour un montant de 657.681,00 euros au Fonds du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale pour l'accompagnement du programme social du secteur locatif en 2025	Sur proposition de la Secrétaire d'Etat chargée du Logement, Madame Nawal Ben Hamou, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capital a octroyé une subvention d'un montant de 657.681,00 euros au Fonds du Logement. Celle subvention finance les activités d'accompagnement social des bénéficiaires d'un prêt hypothécaire auprès du Fonds et des locataires des logements gérés par le Fonds. Cette subvention finance également les frais liés au fonctionnement du registre tenu par le Fonds afin d'assurer le traitement équitable des futures familles locataires potentielles de logements sociaux.
Point 19 Cabinet proposant : N.B. Projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention pour un montant de 61.000,00 euros au Fonds du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale pour compenser l'augmentation du précompte immobilier en 2025	Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale approuve l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention d'un montant de 61.000,00 euros au Fonds du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale pour compenser l'augmentation du précompte immobilier.
Point 20 Cabinet proposant : N.B. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif à la rémunération du commissaire du Gouvernement auprès des sociétés de crédit social agréées par la Région de Bruxelles-Capitale pour l'année budgétaire 2025	Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale approuve l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif à la rémunération du commissaire du Gouvernement auprès des sociétés de crédit social agréées par la Région de Bruxelles-Capitale pour l'année budgétaire 2025.

Point 21 Cabinet proposant : N.B. Projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention d'investissement d'un montant de 2.007.499,25 euros au Fonds du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale pour l'activité des Crédits hypothécaires en 2025	Sur proposition de la Secrétaire d'Etat au Logement, Nawal Ben Hamou, le Gouvernement a approuvé l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention de 75.000,00 euros à la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif au développement d'installations photovoltaïques sur les logements sociaux gérés par les Sociétés Immobilières de Service Public
Point 22 Cabinet proposant : B.T. Subsides Innoviris pour le co-financement du projet Proof of Business 2025-POB-2 « GiveActions » porté par la SRL Gi-veActions.	Sur proposition de la secrétaire d'Etat Barbara Trachte, le Gouvernement bruxellois a approuvé un subsidie à l'entreprise GiveActions pour son projet Proof of Business du même nom. GiveActions a pour ambition de développer un outil anti-greenwashing afin d'aider les grands annonceurs à éviter le greenwashing dans leurs communications et publicités, et donc à respecter les futures législations européennes et éviter les sanctions associées, ainsi qu'à se protéger de tout bad buzz et à communiquer de manière plus responsable. Grâce à un algorithme de pointe développé grâce à son expertise du sujet et en partie à l'intelligence artificielle, l'outil détermine s'il y a un cas de greenwashing, et le cas échéant, donne les raisons qui justifient ce choix. L'outil permettra ainsi de ne plus avoir d'incitations abusives à des comportements qui ne sont pas compatibles avec la transition écologique.
Point 23 Cabinet proposant : A.P. Approbation de la liste des marchés publics du SIAMU excédant 160.000 euros pendant la / période de prudence budgétaire dans le cadre des affaires courantes.	

Point 24 Cabinet proposant : A.P. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale classant comme monument certaines parties de l'immeuble comprenant les anciens bureau et appartement de l'architecte Paul Caulier sis avenue des Gloires Nationales 10 à Koekelberg.	Sur proposition de la Secrétaire d'État Ans Persoons, le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale approuve le classement comme monument de certaines parties de l'immeuble comprenant les anciens bureau et appartement de l'architecte Paul Caulier sis avenue des Gloires Nationales 10 à Koekelberg.
Point 25 Cabinet proposant : A.P. Proposition d'arrêté du Gouvernement de Bruxelles-Capitale inscrivant sur la liste de sauvegarde comme site le tilleul argenté pleureur sis rue de Linthout n°93 à Schaerbeek et rue Vergote à Schaerbeek et Woluwe-Saint-Lambert.	Sur proposition de la Secrétaire d'État Ans Persoons, le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale approuve l'inscription sur la liste de sauvegarde comme site le tilleul argenté pleureur sis rue de Linthout n°93 à Schaerbeek et rue Vergote à Schaerbeek et Woluwe-Saint-Lambert.
Point 26 Cabinet proposant : A.P. Recours au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale introduit contre la décision du collège des bourgmestre et échevins de la commune d'Uccle de refuser le permis d'urbanisme tendant à « agrandir une baie au 1er étage au niveau de l'extension, agrandir les lucarnes en façade avant et arrière, réaménager le niveau du 1er étage et mettre en conformité l'aménagement d'un emplacement de parking au niveau de la zone de recul », rue du repos.	Sur proposition de la Secrétaire d'État Ans PERSOONS, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale approuve le projet d'arrêté déclarant recevable mais non fondé le recours introduit auprès du Gouvernement contre la décision du collège des bourgmestre et échevins de la commune d'Uccle de refuser le permis d'urbanisme tendant à « agrandir une baie au 1er étage au niveau de l'extension, agrandir les lucarnes en façade avant et arrière, réaménager le niveau du 1er étage et mettre en conformité l'aménagement d'un emplacement de parking au niveau de la zone de recul », rue du repos. Le permis d'urbanisme est refusé.

Point 27 Cabinet proposant : R.V. Projet d'arrêté ministériel de 180.000€ modifiant l'arrêté ministériel du 20 mars 2025 concernant l'octroi d'un subside de 90.000€ à l'asbl Zinneke vzw pour les mois de janvier, février et mars 2025 dans le cadre de la préparation de la Zinneke parade 2026 et son évaluation.- report du 30/04/2025	Sur proposition du Ministre-Président Rudi VERVOORT, le Gouvernement octroie un subside de nonante mille euros à l'asbl Zinneke vzw dans le cadre de la préparation de la Zinneke parade 2026 et son évaluation En soutenant financièrement l'asbl Zinneke vzw, le Gouvernement poursuit sa mission de financement d'un projet de niveau régional, d'accès gratuit et populaire, qui s'inscrit dans sa politique de développement urbain en ce que les organisateurs de la Zinneke Parade cherchent à permettre au public le plus étendu possible de s'approprier un nouveau type de patrimoine immatériel.
Point 28 Cabinet proposant : R.V. Projet d'arrêté relatif à l'octroi d'un subside de 1.180.000 € à l'asbl Brussels 2030 pour la préparation de la candidature de Molenbeek-Bruxelles en tant que Capitale européenne de la Culture en 2030.- report du 30/04/2025	Sur proposition du Ministre-Président Rudi VERVOORT, le Gouvernement octroie un subside de 1.180.000 euro à l'asbl Brussels 2030 chargée de préparer la candidature de Molenbeek-Brussels 2030 en tant que capitale européenne de la culture en 2030, pour l'année 2025. En 2025, le second dossier de candidature devra être déposé et présenté devant jury. Ce dernier sera également invité in situ pour évaluer le travail entrepris dans le cadre de la candidature. La désignation de la ville lauréate sera effectuée fin 2025.
Point 29 Cabinet proposant : R.V. Transport rémunéré de personnes – Projet d'arrêté du Gouvernement relatif à l'octroi d'une subvention à la commune de Schaerbeek à l'occasion de l'acquisition par celle-ci de chèques-taxis à valeur universelle sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.- report du 29/04/2025	Sur proposition du Ministre-Président Rudi VERVOORT en charge du Développement territorial et de la Rénovation urbaine, du Tourisme, de la Promotion de l'Image de Bruxelles et du biculturel d'intérêt régional, et du transport rémunéré de Personnes, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale approuve la subvention à la commune de Schaerbeek pour les chèques taxis destinés aux personnes à mobilité réduite ou à faible revenu.

Point 30 Cabinet proposant : R.V. Transport rémunéré de personnes – Projet d’arrêté du Gouvernement relatif à l’octroi d’une subvention à la commune de Bruxelles à l’occasion de l’acquisition par celle-ci de chèques-taxis à valeur universelle sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.- report du 29/04/2025	Sur proposition du Ministre-Président Rudi VERVOORT en charge du transport rémunéré de Personnes, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale approuve la subvention à la Ville de Bruxelles pour les chèques taxis destinés aux personnes à mobilité réduite ou à faible revenu.
Point 31 Cabinet proposant : R.V. Revitalisation urbaine - Coordination des politiques de revitalisation Subvention aux communes – Contrats de rénovation urbaine, Contrats de quartier durable & Contrats d’axes et d’îlots – 1er semestre 2025 - report du 20/03/2025- report du 26/03/2025- report du 02/04/2025- report du 09/04/2025- report du 23/04/2025- report du 29/04/2025	Sur proposition du Ministre-Président Rudi VERVOORT, le Gouvernement bruxellois a approuvé l’octroi d’une subvention de 275.548 euros au bénéfice des communes qui bénéficient au moins d’un Contrat de Rénovation urbaine et/ou d’un des Contrats de quartier durable et/ou des Contrats d’axe et Contrats d’îlot afin de permettre à ces dernières de coordonner les mises en œuvre des politiques de revitalisation urbaine.
Point 32 Cabinet proposant : E.V. Arrêtés du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant les arrêtés ministériels / du Gouvernement du 18/12/2024 octroyant une subvention à des asbl pour assurer leurs missions de base dans le cadre de leur agrément pour la période du 01/01/2025 au 31/03/2025.- report du 30/04/2025	Sur proposition de la Ministre de la Mobilité, des Travaux publics et de la Sécurité routière, Elke Van den Brandt, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé d’approuver un arrêté de subvention et des arrêtés modificatifs relatifs aux missions de base des asbl concernées pour le 2e trimestre 2025.

Point 33 Cabinet proposant : A.M. Octroi de subventions aux bénéficiaires pour les projets lauréats RENOLAB.B.- report du 05/12/2024-...- report du 26/03/2025- report du 02/04/2025- report du 09/04/2025- report du 23/04/2025- report du 29/04/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi de 20 subsides aux lauréats RENOLAB.B mentionnés ci-dessus pour leurs projets de rénovation durable et circulaire de bâtiments existants.
Point 34 Cabinet proposant : A.M. Octroi de subventions aux bénéficiaires pour les projets sélectionnés par le jury RENOLAB.ID - report du 05/12/2024-...- report du 26/03/2025- report du 02/04/2025- report du 09/04/2025- report du 23/04/2025- report du 29/04/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi de 2 subsides aux lauréats RENOLAB.ID mentionnés ci-dessus pour leurs projets innovants visant contribuant à lever les freins à la rénovation durable et circulaire du bâti bruxellois
Point 35 Cabinet proposant : A.M. Octroi d'une subvention à cinq associations du Réseau Habitat pour leur projet Accompagnement à l'usage des habitant.e.s de bâtiments durables (BHPE).- report du 24/04/2025- report du 30/04/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention à cinq associations du Réseau Habitat pour leur projet Accompagnement à l'usage des habitant.e.s de bâtiments durables (BHPE). L'objectif est de permettre aux occupant.e.s de tels logements de pouvoir les utiliser de la meilleure manière possible pour ensuite en tirer le maximum de bénéfices aussi bien en termes de confort que de diminution de consommations énergétiques. Cela participera également à garantir le succès de la stratégie RENOLUTION.

Point 36 Cabinet proposant : A.M. Octroi d'une subvention à AriB (Architects in Brussels-asbl) pour son projet 'Participation de AriB aux travaux liés à la Stratégie régionale de rénovation du bâti', Réf : SUB/2025/AriB/Renolution/P1- report du 23/04/2025- report du 30/04/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention de 21.737,00 euros à AriB (Architects in Brussels-asbl) pour son projet « Participation de AriB aux travaux liés à la Stratégie régionale de rénovation du bâti » L'AriB (Architects in Brussels asbl) a pour objectif de représenter ses membres architectes et de relayer la bonne pratique architecturale, urbanistique et environnementale en prenant en compte les spécificités de la région Bruxelles-Capitale. L'implication de AriB en tant que concepteurs dans la Stratégie régionale de rénovation du bâti est essentielle pour atteindre les objectifs climatiques visés par la Région et pour promouvoir la durabilité et la circularité.
--	---

Point 37 Cabinet proposant : A.M. Octroi d'une subvention à Brulocalis - Association de la Ville et des communes de la Région de Bruxelles-Capitale pour son projet Concertation Energie. Réf : SUB/2025/Brulocalis/CentreEnergieEauCPAS/p1- report du 29/04/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention de 22.500 € à Brulocalis - Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale pour son projet Concertation Energie. Suite à la libéralisation du marché de l'énergie en 2007, une « concertation énergie et eau » était devenue importante entre les 19 CPAS bruxellois afin de partager leurs expériences, de se former et d'interpeller les différents acteur.trice.s du marché sur leurs pratiques et le non-respect éventuel des dispositions prévues par la loi. En 2016, les CPAS ont créé la « Fédération des CPAS » afin de pérenniser et de développer les initiatives des CPAS Bruxellois. Grâce au subside octroyé depuis 2017 par Bruxelles Environnement, la Fédération des CPAS a structuré le fonctionnement de ces groupes de travail en matière d'énergie et eau en gardant la concertation entre Présidents, Secrétaires, juristes et travailleur.euse.s sociaux.ales « énergie » des CPAS (mise en commun des expériences, évolutions, problèmes et questions, constats, formations, etc.).
--	--

Point 38 Cabinet proposant : A.M. Octroi d'une subvention à Agence Bruxelloise pour l'Accompagnement de l'Entreprise (ecobuild.brussels hosted by hub.brussels) pour son projet Développer et structurer l'offre dans le secteur de la construction durable en région Bruxelles-Capitale, Réf : SUB/2025/ABAE/Renolution/P1- report du 29/04/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention de 37.500,00 € à l'Agence Bruxelloise pour l'Accompagnement de l'Entreprise (ecobuild.brussels hosted by hub.brussels) pour son projet Développer et structurer l'offre dans le secteur de la construction durable en région Bruxelles-Capitale. Ecobuild.brussels a pour objectif d'aider les entreprises bruxelloises à devenir plus compétitives et à remporter de nouveaux marchés en construction durable. Ecobuild.brussels joue son rôle de sensibilisation, de formation et de recherche pour implanter la construction durable auprès de ses membres et plus largement en Région Bruxelles-Capitale.
Point 39 Cabinet proposant : S.G. Actiris - attribution des mandats suivants : - Directeur.trice chef de service (A4) – Direction Chercheurs d'emploi – services généraux de 1ère ligne ; - Directeur.trice-chef de service (A4) Partenariats et programmes d'emploi ; - Directeur.trice chef de service (A4) de la Direction Budget, Finances et Facilities- report du 17/10/2024-...-report du 26/03/2025- report du 02/04/2025- report du 09/04/2025- report du 24/04/2025- report du 30/04/2025	Reporté
Point 40 Cabinet proposant : S.G. L'Agence Régionale pour la Propreté (ARP) - attribution du mandat d'inspecteur.trice Général.e (A4) Infrastructures, équipements et charroi- report du 28/11/2024-...- report du 26/03/2025- report du 02/04/2025- report du 09/04/2025- report du 24/04/2025- report du 30/04/2025	Reporté

Point 41 Cabinet proposant : S.G. La Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB) - attribution du mandat de directeur·trice général.e adjoint.e (A4+)- report du 28/11/2024-...- report du 26/03/2025- report du 02/04/2025- report du 09/04/2025- report du 24/04/2025- report du 30/04/2025	Reporté
Point 42 Cabinet proposant : S.G. La Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB) - attribution du mandat de directeur·trice général.e (A5)- report du 28/11/2024-...- report du 26/03/2025- report du 02/04/2025- report du 09/04/2025- report du 24/04/2025- report du 30/04/2025	Reporté
Point 43 Cabinet proposant : S.G. L'Agence Régionale pour la Propreté (ARP) - attribution du mandat d'Inspecteur·trice général.e (A4) des Ressources Humaines- report du 15/01/2025-...- report du 26/03/2025- report du 02/04/2025- report du 09/04/2025- report du 24/04/2025- report du 30/04/2025	Reporté
Point 44 Cabinet proposant : S.G. L'Agence Régionale pour la Propreté (ARP) - attribution du mandat d'inspecteur·trice général.e (A4) Budget, Finances, Contrôle de gestion et IT- report du 15/01/2025-...- report du 26/03/2025- report du 02/04/2025- report du 09/04/2025- report du 24/04/2025- report du 30/04/2025	Reporté

Point 45 Cabinet proposant : S.G. Perspective - attribution du mandat de directeur.trice-chef de service A4 stratégie territoriale- report du 23/01/2025-...- report du 26/03/2025- report du 02/04/2025- report du 09/04/2025- report du 24/04/2025- report du 30/04/2025	Reporté
Point 46 Cabinet proposant : S.G. Le Port de Bruxelles - attribution du mandat de directeur·trice chef de service (A4) Ressources Humaines, Finances, Juridique et Capitainerie- report du 13/02/2025-...- report du 26/03/2025- report du 02/04/2025- report du 09/04/2025- report du 24/04/2025- report du 30/04/2025	Reporté
Point 47 Cabinet proposant : N.B. SLRB – besoins financiers et budgétaires 2025- report du 19/02/2025-...- report du 26/03/2025- report du 02/04/2025- report du 10/04/2025- report du 23/04/2025- report du 30/04/2025	Reporté
Point 48 Cabinet proposant : N.B. SLRB – Présentation du Plan Pluriannuel d’Investissement 2025- report du 10/04/2025- report du 23/04/2025- report du 30/04/2025	Reporté

Point 49 Cabinet proposant : N.B. Accord-cadre ayant pour objet des travaux de réhabilitation, de rénovation et de remise en état de logements inoccupés ou insalubres - Décision motivée d'attribution- report du 30/04/2025	Le Gouvernement a attribué l'accord cadre portant sur des travaux de réhabilitation de biens inoccupés ou insalubres au bénéfice des opérateurs de gestion publique.
Point 50 Cabinet proposant : N.B. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention de 739.000,00 euros à la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale pour l'année budgétaire 2025 afin de couvrir les frais de fonctionnement et d'accompagnement affectés aux projets de cohésion sociale- report du 30/04/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'Etat au Logement, Nawal Ben Hamou, le Gouvernement a approuvé l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention de 739.000,00 euros à la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale pour l'année budgétaire 2025 afin de couvrir les frais de fonctionnement et d'accompagnement affectés aux projets de cohésion sociale
Point 51 Cabinet proposant : N.B. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention de 1.034.000,00 euros à la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale pour le financement de l'asbl « Service d'Accompagnement Social aux Locataires Sociaux »- report du 30/04/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'Etat au Logement, Nawal Ben Hamou, le Gouvernement a approuvé l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention de 1.034.000,00 euros à la Société du Logement de la Région de BruxellesCapitale pour le financement de l'asbl « Service d'Accompagnement Social aux Locataires Sociaux ».

Point 52 Cabinet proposant : A.P. Arrêté du Gouvernement modificatif de l'arrêté du 18 décembre 2024 octroyant une subvention de 36.500 EUR au Centre national de Coopération au Développement – Communauté française et germanophone, pour l'année budgétaire 2025.- report du 29/04/2025	Sur proposition de la secrétaire d'État Ans Persoons, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a donné son accord sur l'octroi d'une subvention de 36.500 € au CNCD-11.11.11. afin de poursuivre, du 1er février au 30 juin 2025, le développement de la plateforme soliris.brussels qui soutient les diasporas actives en éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire (ECMS) et coopération internationale situées en Région bruxelloise.
Point 53 Cabinet proposant : A.P. Arrêté ministériel modificatif de l'arrêté ministériel du 18 décembre 2024 octroyant une subvention de 23.000 EUR à l'asbl Echos Communication pour l'année budgétaire 2025.- report du 29/04/2025	Sur proposition de la secrétaire d'Etat Ans Persoons, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a donné son accord sur l'octroi d'une subvention de 23.000 € à l'ASBL Echos Communication pour assurer, du 1er janvier au 30 juin 2025, la coordination du volet communal de la plateforme soliris.brussels, dans la continuité des premiers résultats.
Point 54 Cabinet proposant : A.P. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention en faveur de l'ASBL Institut de formation en aide médicale Urgente de la Région de Bruxelles-Capitale 2025 (6/12)- report du 29/04/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'Etat Ans Persoons, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale approuve l'octroi : • d'une subvention de fonctionnement 2025 à l'ASBL Institut de formation en aide médicale Urgente de la Région de Bruxelles-Capitale. • d'une subvention d'investissement 2025 à l'ASBL Institut de formation en aide médicale Urgente de la Région de Bruxelles-Capitale.

Point 55 Cabinet proposant : A.P. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention en faveur de l'ASBL Centre de Formation des Pompiers de Bruxelles 2025 (6/12)- report du 29/04/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'Etat Ans Persoons, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale approuve l'octroi : • d'une subvention de fonctionnement 2025 à l'asbl Centre de formation des pompiers de Bruxelles. • d'une subvention d'investissement 2025 à l'asbl Centre de formation des pompiers de Bruxelles.
Point 56 Cabinet proposant : A.P. Organisation des Journées du Patrimoine en Région de Bruxelles-Capitale les 20 et 21 septembre 2025.- report du 30/04/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'Etat Ans PERSOONS en charge du Patrimoine, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé le principe de l'organisation des Journées du Patrimoine en Région de Bruxelles-Capitale les 20 et 21 septembre 2025.
Point 57 Cabinet proposant : R.V. CODECO du 21 Mai 2025	/
Point 58 Cabinet proposant : A.M. Avant-projet d'ordonnance portant modification de l'ordonnance du 17 juillet 1997 relative à la lutte contre le bruit et les vibrations en milieu urbain – 1ère Lecture	Sur proposition du Ministre Alain Maron, le Gouvernement a validé ce jour l'avant-projet de modification de l'ordonnance bruit afin de rendre une base légale à la dérogation des Bourgmestres pour les événements amplifiées en plein air et sous chapiteau.

Point 59 Cabinet proposant : S.G. Gestion des affaires courantes : Comité de surveillance budgétaire et mesures conservatoires supplémentaires dans les crédits provisoires	Reporté
Point 60 Cabinet proposant : S.G. Recours administratif auprès du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale contre la / décision de la Commission d'évaluation des titulaires de mandats de la fonction publique régionale bruxelloise	